



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SUD VAUCLUSE
AV DU SEPTIEME GENIE BP 61094
84097 AVIGNON

Vos références

Numéro fiscal (C) : 10 54 063 886 169

Référence de l'avis : 25 84 0028945 02

Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

7 AV MOULIN NOTRE DAME

84000 AVIGNON

Numéro FIP : 840 32 43 5091187789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 09/07/2025

Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 84003

COPLO EMMANUELLE
7 AV MOULIN NOTRE DAME
84000 AVIGNON

Somme qu'il vous reste à payer

101,00 €

Cette somme sera prélevée le 25 septembre 2025.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP SUD VAUCLUSE
SAID GESTION
AVENUE DU 7EME GENIE
BP 61094
84097 AVIGNON CEDEX 9

Compte qui sera débité : FR76 1130 6000 844X XXXX XXX6 028

Identifiant de la banque : AGRIFRPP813

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021J54J6C886218PAS1A25

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Revenu fiscal de référence : 27 014

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : COPLO EMMANUELLE



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1,00				

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	29976			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2998			
Salaires, pensions, rentes nets.....	26978			26978
Revenu brut global.....				26978
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				26978
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	36
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1703
Décote.....				- 118
Impôt proportionnel.....				+ 5
Impôt total avant crédits d'impôt.....			1590	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	5		5	- 5
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1585

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				1585
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 1484
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				101
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				101

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				27014

Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				36

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....	Déclar. 1 16741
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 5,89%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.